
PARTIE OFFICIELLE

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

Par décision de Sa Grandeur Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie et administrateur du diocèse :

M. l'abbé Albert GODBOUT, curé de Saint-François d'Assise, a été nommé aumônier de l'Association des Assureurs-Vie de Québec.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'IMMACULÉE CONCEPTION

De toute éternité, Marie fut choisie par le Tout-Puissant pour être la Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et c'est aussi par un décret éternel de Dieu, qu'elle fut créée sans tache, comme il convenait à l'Arche bénie qui devait abriter le Saint des Saints.

Dieu a accumulé dans l'âme de la Très Sainte Vierge les grâces les plus extraordinaires ; Il l'a élevée au-dessus des Saints et des Anges, dont elle est la Reine ; Il en a fait la plus belle, la plus pure, la plus parfaitement sainte de toutes les créatures.

Les Pères et les Docteurs ont épuisé le vocabulaire humain, pourrait-on dire, pour célébrer les grandeurs et la gloire de Marie.

Et que sommes-nous, pauvres publicistes, pour essayer, à notre tour, de dire, le moins indignement possible, les gloires de la Vierge Immaculée, de cette créature ornée de toutes les grâces les plus splendides et, dans la bouche de laquelle l'Église met ces très remarquables paroles de la Sainte Écriture : *Ego ex ore Altissimi prodivi, primogenita ante omnem creaturam... Nondum erant abyssi et ego jam concepta eram.*

Que la Vierge conçue sans péché nous obtienne de son Divin Fils, Jésus, cette pureté d'esprit et de cœur sans laquelle nos meilleures actions seraient vouées à l'inutilité ! Que cette douce et sainte Mère du Ciel garde toujours la foi et la charité dans l'âme de notre peuple !

LA DIRECTION.